



MAIRIE DE BOUIN

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**EN RAISON DES CONDITIONS SANITAIRES ACTUELLES LE CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA EXCEPTIONNELLEMENT A LA SALLE DE L'ENCLOS RUE DES BROCHETS**

**LE MARDI 13 DECEMBRE 2022  
À 19H00 à la salle de l'Enclos – rue des Brochets - séance publique du Conseil  
Municipal**

### **ORDRE DU JOUR :**

1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2022

### **FONCTION PUBLIQUE**

2- FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE - CREATION D'EMPLOIS NON-PERMANENTS POUR DES BESOINS OCCASIONNELS OU SAISONNIERS POUR L'ANNEE 2023

### **AFFAIRES FINANCIERES**

- 3- FINANCES LOCALES - DECISION BUDGETAIRE – AUTORISATION DONNEE AU MAIRE AFIN DE PROCEDER AU PAIEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2023 – VOTE DE L'OUVERTURE DE CREDITS
- 4- FINANCES LOCALES – DECISION BUDGETAIRE - BUDGETS ANNEXES « MAISON DE SANTE » ET « COMMERCE DE PROXIMITE »: ADMISSION EN VALEUR DE CREANCES IRRECOUVRABLES ET CREANCES ETEINTES
- 5- FINANCES LOCALES - DÉCISION BUDGÉTAIRE – APPROBATION DES TARIFS COMMUNAUX APPLICABLES A PARTIR DU 1ER JANVIER 2023
- 6- VENTE DES PHOTOGRAPHIES – PATRIMOINE A BOUIN – FIXATION DES TARIFS
- 7- SUBVENTION D'EQUILIBRE AU BUDGET ANNEXE MAISON DE SANTE DU GAIN D'OR

### **AFFAIRES GENERALES**

- 8- PATRIMOINE – ACQUISITION D'UN TABLEAU D'YVON TRINEAU
- 9- PATRIMOINE – ACQUISITION D'UN SCAPULAIRE
- 10- PATRIMOINE – TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE POSTE EN LOGEMENTS SAISONNIERS: VALIDATION DE L'AVANT-PROJET
- 11- PATRIMOINE – TRANSFORMATION D'UNE MAISON D'HABITATION EN COMMERCE ET EN LOGEMENT: LANCEMENT DE L'OPERATION
- 12- REHABILITATION DU COMPLEXE SPORTIF DU POIROC: LANCEMENT DE L'OPERATION

13- ASSOLI: APPROBATION DE LA CONVENTION DE REPARTITION DU LOYER

### ENVIRONNEMENT

14- AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE RELATIVE A L'AUGMENTATION DES CAPACITES DE PRODUCTION ET DE STOCKAGE D'HYDROGENE - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

N.B. : Le dossier est consultable sur place

15- CONVENTION AVEC LE SYDEV – PROGRAMME ANNUEL DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC 2023

### AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE

16- DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

### INFORMATIONS DIVERSES

- Villes et Villages Fleuris
- Retour sur évènements et évènements à venir
- Vœux du Maire

L'ensemble des conseillers municipaux a la possibilité d'envoyer ses questions à Monsieur le Maire par mail (maire-de-bouin@bouin.fr), copie DGS ([secretaire.general@bouin.fr](mailto:secretaire.general@bouin.fr)) 48h avant le conseil municipal pour qu'une réponse y soit apportée lors de la séance.

Le Maire,  
Thomas GISBERT

